



L'attachement apporte un cadre de référence particulièrement utile dans le contexte de la protection de l'enfance pour comprendre et identifier les besoins des très jeunes enfants et penser leur avenir.

Cet apport théorique se révèle ainsi d'une aide considérable quand il s'agit de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement ou de protection. Il peut cependant devenir anxiogène s'il ne sert qu'à repérer les difficultés sans que celles-ci ne fassent l'objet d'une prise en charge.

Tenant compte de ce paradoxe, cette formation se propose de réfléchir à ce qu'il est possible de faire, entre l'idéal rappelé par la théorie et la réalité de terrain qui peut en être très éloignée. Comment le professionnel peut-il utiliser les connaissances sur l'attachement pour dynamiser ses différentes actions et augmenter son sentiment d'efficacité ?

OBJECTIFS

- > Sensibiliser à la connaissance du développement de l'attachement chez le très jeune enfant.
- > Sensibiliser aux dimensions des tâches parentales (*caregiving*) impliquées dans le développement optimal de l'enfant très jeune mais aussi de la fonction soignante.
- > Sensibiliser à l'intérêt de l'évaluation active dans les situations à risque et à la définition d'objectifs/ situations attachement pertinentes.
- > Sensibiliser à l'éclairage des situations de protection de l'enfance par la théorie de l'attachement.
- > Mettre la théorie en pratique à partir du terrain.
- > Réduire le sentiment de décalage entre formation théorique et pratique de terrain.

CONTENU

Durant les deux premières journées, les participants pourront approfondir les concepts-clés de la théorie de l'attachement et ses applications possibles. La troisième journée, programmée 6 mois plus tard, permettra à chacun de partager dans le groupe les changements opérés ainsi que les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre ce qui aura été proposé.

1er jour

- > Du côté de l'enfant : le développement du lien d'attachement.
- > Du côté des parents : répondre aux différents besoins des enfants nécessaires à leur développement optimal.
- > Du côté des soignants : quelles conditions pour un *caregiving* optimal ?

2ème jour

- > L'attachement au défi de la protection de l'enfance.
- > Repérer et transmettre les besoins de protection de l'enfant :
 - >> réaliser une évaluation « attachement informée ».
 - >> savoir se faire entendre (de soi-même, de la famille et des partenaires).
- > Mise en pratique sur des situations de terrain.
- > Apports et difficultés dans la mise en pratique de la formation.



MOYENS ET MÉTHODES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

La formatrice assurera l'intégration des concepts théoriques au moyen d'exemples concrets impliquant les professionnels dans leur vie propre (personnelle ou professionnelle) et par des vignettes cliniques. Cette intégration s'opèrera à partir de diapos illustrées et à partir des questions posées par les participants au sujet de situations cliniques vécues au quotidien.

SUPPORTS DE FORMATION

Document PWP détaillé. Ressources bibliographiques.

PUBLIC CIBLE ET PRÉ-REQUIS

Professionnels travaillant dans le champ de la protection de l'enfance.

Aucun pré-requis.

NIVEAU À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Maîtrise des principaux concepts de la théorie de l'attachement (base de sécurité, relation d'attachement).
- > Capacité à repérer quand une situation de la protection de l'enfance est particulièrement éclairée par la théorie de l'attachement.
- > Capacité à transmettre les inquiétudes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaires de satisfaction.

FORMATRICE

Nicole GUEDENEY est pédopsychiatre, docteur ès Sciences, praticienne hospitalière honoraire. Elle a une longue expérience de clinicienne, et été responsable du service de psychiatrie infanto-juvénile à l'Institut Mutualiste Montsouris de Paris.

Spécialiste de l'attachement, elle a enseigné dans diverses universités et écoles. Elle est l'auteure de nombreux articles et livres dont « Apports de la théorie de l'attachement aux traitements conjoints parents-bébés » (Erès, 2007).

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Liège

Dates : > jeudi 20 mai 2021
> vendredi 21 mai 2021

Horaire : de 09h à 17h

Frais d'inscription :

- > Individuelle : 275 € (300 CHF)
- > Par convention en France : 380 €
(formation continue)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

> Par internet via notre site www.parole.be ;

> Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soir par mail (info@parole.be), soit par courrier postal.

Nom : Prénom :

ADRESSE PRIVÉE

Rue : N° :

Ville : Code postal :

Pays : Tél :

E-mail :

ADRESSE PROFESSIONNELLE

Rue : N° :

Ville : Code postal :

Pays : Tél :

E-mail :

PAIEMENT

J'effectue un virement européen de €
sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)

Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif
n° d'agrément : 93840400584 (inscription par convention en France)

J'effectue un virement de €
sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)

J'envoie un chèque de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)

J'effectue un virement de CHF
sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXXX (Suisse)

DATE ET SIGNATURE

Le/...../20.....

FACTURE

Je désire recevoir une facture établie au nom de à mon adresse privée professionnelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part dans le cadre des inscriptions individuelles** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable avec remboursement (25€ de frais) s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.